

## Prix National arturbain.fr 2011

organisé par le Séminaire Robert Auzelle

# " FACE À L'ÉTALEMENT URBAIN, QUEL CADRE DE VIE POUR DEMAIN ? "

**Mercredi 30 novembre 2011 à 17h30**

Arche de la Défense paroi sud / Salle des Tapisseries  
Métro 1 ou RER A : La Défense - Grande Arche

Ouverture à 18h par **Robert-Max Antoni**,  
Président-fondateur du Séminaire Robert Auzelle

### 6 opérations pour convaincre en 8 minutes

(fiches consultables sur [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr))

**CLAMART (92)** *La cité de la Plaine, convivialité et intemporalité*  
(hors concours)

**Philippe Kaltenbach**  
Sénateur Maire

Office Clamart-Habitat  
Maître d'ouvrage

**AUXERRE (89)** *Le clos des vignes*

**Guy Ferez**  
Maire

Groupe Alain CRENN  
Maître d'ouvrage

**CHAUCONIN-NEUFMONTIERS (77)** *Les chaudrons*

**Michel Bachmann**  
Maire

Urbanisme contemporain  
Maître d'ouvrage

**LA GARENNE-COLOMBES (92)** *Les champs Philippe*

**Philippe Juvin**  
Député européen Maire

EGIS-Atelier villes et paysages  
Assistance à Maîtrise d'ouvrage

**NANTES (44)** *Bottière-Chénaie*

**Jean-Marc Ayrault**  
Député Maire

Nantes-Métropole  
Maître d'ouvrage

**VERT-SAINT-DENIS (77)** *Les marchés de Bréviande*

**Eric Bareille**  
Maire

Les foyers de Seine et Marne  
Maître d'ouvrage

### Remise des Bourses de l'Art urbain

Récompensant les meilleurs projets de fin d'études du cycle de Master  
en présence de **Franck Hammoutène**,  
Président de l'Académie d'Architecture

Clôture à 20 h par **Louis-Michel Sanche**,

Secrétaire général du Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable

### Remise des distinctions du Prix National arturbain.fr

Cocktail



DGALN

**Association pour la promotion de l'Art urbain, dite Séminaire Robert Auzelle**  
Pour *promouvoir* un « aménagement conscient de l'espace », pour un cadre de vie digne et respectueux de la personne et de son environnement naturel, *interroger* la qualité du cadre de vie liée à des projets ou des opérations d'aménagement en termes d'évaluation de la qualité architecturale, de la qualité de la vie sociale et du respect de l'environnement, *développer* la synergie entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre, *offrir* un lieu de réflexion et de débats entre le milieu universitaire et le milieu professionnel sur l'éthique du cadre de vie.

L'**étalement urbain** nous concerne tous.

L'Etat, les élus, les Professions du cadre de vie s'interrogent sur ce phénomène, au demeurant à caractère mondial, et recherchent des solutions répondant aux vœux des Français.

Robert Auzelle a écrit<sup>1</sup> : "... Plus nous avons de responsabilités dans la création du milieu contemporain, plus nous devons avoir, constamment ce souci, du concret, du sensible, du réel, du vivant. Seul l'homme politique a plus de responsabilités que nous. Cela ne réduit en rien les nôtres..."

Ainsi les connaissances et les savoir-faire des professionnels les engagent à évaluer les conséquences de leurs actes sur la qualité du cadre de vie et la santé des habitants.

La rencontre-débat sur le thème " Face à l'étalement urbain, quel cadre de vie pour demain?" a pour objet de recueillir et de diffuser les réponses des organisations professionnelles invitées.

Outre les revues professionnelles concernées, la Revue Urbanisme sera invitée à rendre compte de ces propositions. Le public internaute du Séminaire Robert Auzelle votera sur [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr) pour indiquer les propositions par ordre de préférence.

Cette rencontre s'inscrit en préambule du Prix national et du Concours international [arturbain.fr](http://arturbain.fr), organisés par le Séminaire Robert Auzelle sur le thème de l'étalement urbain.

1- Cours d'urbanisme, Ed. Vincent Réal, p. 215.

## Face à l'étalement urbain, quel cadre de vie pour demain ?

En 1970 Robert Auzelle a écrit dans « Clefs pour l'urbanisme » p12 et 50 :

« C'est par sa façon dont elle occupe son territoire qu'une société traduit sa maîtrise des problèmes économiques et sociaux ou son impuissance à les résoudre... « Pour amortir et fragmenter les effets néfastes des concentrations urbaines il faut en effet multiplier les paysages agrestes, les parcs de détente et de loisirs, les zones de récréation. Ce qui suppose que l'ensemble soit ponctué de noyaux denses, bien reliés entre eux par des transports en commun rapides et confortables, jouissant d'une infrastructure routière convenablement équipée, c'est-à-dire comportant les stationnements indispensables et judicieusement placés en bordure des noyaux urbains. On le voit : de la manière dont nous résoudrons les problèmes que nous posent nos villes dépend le sort de la terre tout entière »

**Le thème proposé par le Séminaire pour le Prix National et le Concours International invite les élus et les professionnels en France, ainsi que les étudiants et les enseignants de tous les pays à donner une réponse à cette question :**

**Quel cadre de vie pour demain ?**

L'étalement urbain est un phénomène mondial lié à l'accroissement démographique. Il se traduit par une emprise croissante de l'espace bâti et aménagé, réduisant ainsi l'espace naturel et la biodiversité.

Quelles propositions, adaptées à chaque territoire, pouvons-nous imaginer ?

Cette interrogation est à rapprocher de la contribution du Séminaire au Grenelle de l'environnement : « Les petites villes et les communautés de communes où la qualité de la vie présente un fort potentiel avec la nature et le patrimoine, sont des territoires où urbanité et ruralité pourront se conjuguer dans le respect des impératifs écologiques.

*Une action de développement durable dans ces territoires offrira une alternative à la concentration urbaine des grandes agglomérations »*

Pour la France, la promotion de l'Art urbain se conjugue avec la mise en oeuvre des objectifs du Grenelle 2 de l'environnement, pour :

Apporter des **remèdes à l'étalement urbain**,

Créer des **trames vertes et bleues**

**Economiser l'énergie** dans les bâtiments, les transports et l'éclairage public...

Tout en tenant compte des souhaits des habitants de :

- Résider dans des quartiers à **densité humaine mesurée** en habitats individuels et/ou collectifs à **taille humaine**.

- Disposer d'espaces publics **accessibles à toute personne** dans un réseau de **circulations douces** avec un stationnement automobile en espaces dédiés (silo, souterrain, aire paysagée).

- Disposer d'un système efficace de **transports urbains**.

- Profiter de **paysages valorisant le patrimoine historique**, où la publicité serait limitée et la pollution réduite.

Dans ces conditions la qualité du cadre de vie s'évaluera à partir des trois critères :

**qualité architecturale, qualité de la vie sociale et respect de l'environnement,**

en s'inspirant des références mentionnées dans les dossiers du SRA édités par le Certu « *Référentiel pour la qualité du cadre de vie* » « *Vocabulaire français de l'Art urbain* »

Pour participer aux activités pédagogiques et recevoir la newsletter consultez : [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr).